L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue Chartres.

PRIX DES ABONNEMENTS.....$12 payable d'avance
TEMS PRIS PAR SEMAINE.....$10

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 21 AOUT 1841.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.

REVUE DE LA SEMAINE.

La semaine a été peu fertile en événemens dignes d'être rapportés. L'adoption par la Chambre du bill de la Banque tel que l'avait formulé le Sénat n'a produit aucune sensation : on s'y attendait. Mais l'action du Président relativement à ce même bill est attendue avec d'autant plus d'anxiété que nul ne connait sa pensée. On se perd en conjectures, on cherche à deviner ce qu'on ne peut apprendre et l'on va fouiller dans le passé de l'homme assis sur le fauteuil de la présidence afin d'en induire une probabilité d'action. Tous ces calculs de probabilité sont oiseux sans aucun doute ; mais ils prouvent jusqu'à l'évidence l'intérêt un même que le peuple attache à cette mesure. C'est qu'aussi jamais depuis dix ans, bill plus important pour l'avenir de la communauté toute entière n'est sorti des mains du Congrès.

On ne connait pas encore le résultat des élections qui doivent avoir lieu dans divers Etats. Cependant les retours qui nous sont parvenus jusqu'à présent sont généralement favorables à la cause de la réforme. L'Etat de l'Alabama, il est vrai, fait exception, puisque les Vanocrates y sont toujours en majorité ; mais il ne faut pas perdre de vue que cet Etat est depuis long temps livré au bonheur et que le résultat obtenu était si bien prévu d'avance que dans la majeure partie des localités, surtout dans les comtés du Nord, les Whigs n'ont même pas pris la peine de voter. Et pourtant il a manifesté dans l'Alabama un fait très significatif. On sait qu'à la dernière session de la législature une loi avait été passée, sauf l'approbation du peuple, ayant pour but de substituer le système du ticket général au système de vote par district. Eh bien selon toute probabilité le peuple se sera prononcé en faveur du système de vote par district.

Pour bien apprécier la tendance respective de ces deux modes d'élection, il faut se rappeler que dans le système de ticket général chaque localité, promise au comté, vote pour autant de membres de la Chambre des Représentans au Congrès que l'Etat a le droit d'en nommer. Ainsi, que l'Etat ait droit à cinq représentans au Congrès et chaque votant dépose un ticket portant cinq noms, il s'ensuit que, comme c'est le vote général de l'Etat qui détermine la majorité, tous les représentans d'un Etat appartiennent au même parti, mais il s'ensuit aussi qu'une minorité puissante peut être privée de toute représentation. Dans le système de vote par district, au contraire, on divise généralement l'Etat en autant de circonscriptions électorales qu'il y a de membres à élire, le matériel à donner à chaque district l'occasion d'avoir son représentant direct et immédiat. Dans le premier cas tous les représentans d'un Etat représentent la majorité des citoyens de tout l'Etat, dans le second chaque représentant représente la majorité des citoyens du district. D'où il suit que le second mode (le vote par district) est incontestablement plus démocratique que l'autre. Avec le système de vote par district le parti démocrate-whig a constamment obtenu deux membres et quelquefois trois sur cinq dans l'Etat de l'Alabama, quoique l'Etat pris en masse donne une assez forte majorité au parti opposé. Avec le système de ticket général les vanocrates nommeraient incontestablement toute la représentation, et c'est la considération qui avait déterminé le vote de la législature. Maintenant il est vrai que le parti n'approuve pas *en masse* une combinaison qui lui est si favorable ! Ne serait-ce pas par crainte de se voir, dans un temps peu éloigné, victime de ses propres mesures !

Depuis quelques jours nous avons à rejeter la perte d'un nombre vraiment extraordinaire de steamers. Le *Louisiana*, le *Caroline*, le *Mail Boat*, le *Sirius*, le *Missouri*, ont tous éprouvé des accidents plus ou moins graves et, ce qu'il y a de plus déplorable, ils ont occasionné la mort d'un grand nombre de personnes. L'impassibilité avec laquelle le public accueille récit de ces affreux malheurs est vraiment une anomalie. Qu'un cabriolet blesse, en passant, un individu, on s'apitoie sur le sort de la victime et l'indignation publique poursuit l'auteur d'une simple imprudence, mais qu'un steamer éclate et tue des hommes par dizaines, on n'y fait nulle attention. La vie de public n'accuserait elle en raison inverse de la gravité des fautes ! On serait vraiment tenté de le croire à voir la manière dont les choses se passent. Il y a une loi du Congrès qui assujétit tous les steamers à un certain nombre de bouées de sauvetage. Eh bien, pas un steamer n'en a, ou, si l'on en a, elles sont en bon état ; or, cette loi, elle n'est exécutée ?

Un horrible acte de brigandage s'est, dit-on, commis il y a quelques jours dans l'Arkansas, mais avant de publier les réflexions que cet acte doit naturellement suggérer nous croyons devoir attendre que tout doute sur la réalité de fait soit dissipé.

L'état sanitaire de la ville est bien de plus en plus satisfaisant, surtout en ce qui a rapport à la fièvre jaune qui commence vraiment à faire des ravages. Sur quatre vingt cinq décès qui ont été rapportés pendant cette semaine de samedi à midi à vendredi à midi, au bureau de Santé, la fièvre jaune y figure pour 17 : proportion énorme si l'on considère que pendant les deux semaines antérieures, les premières de l'apparition de la maladie, il n'y en a eu que 5 en sur 137 décès. On nous assure même que la fièvre jaune a enlevé 10 personnes au Hôpital Lafayette du 18 au 19, mais nous ne savons jusqu'à quel degré de confiance que mérite ce renseignement. Quoiqu'il en soit il n'est pas permis de douter que la maladie n'ait pris depuis peu beaucoup d'intensité.

Il y a en huit malades de fièvre jaune à limis à l'Hôpital de Charité et, sur ces huit, trois ont succombé.

On nous prie d'annoncer comme candidats à l'élection spéciale qui doit avoir lieu le 31, comme membres de la Chambre des Représentans, MM. Geo. K. Rodgers, Geo Morgan et J. Marcel Du Aos.

Le *Courrier* veut absolument que nous l'ayons traité de brutal et, ceci soit dit sans méchancetés aucune, il insiste là dessus de façon à mériter quelque peu l'épithète malencontreuse qui ne lui était certainement point adressée. Vainement lui dit-on que cela ne le concerne en rien, que cela ne peut même pas le concerner, puisque de notre avis tous les journaux de la Nouvelle-Orléans sont unipraintes, depuis la fin de la dernière lutte électorale, de la plus louable modération ; n'importe ! Il veut avoir été traité de brutal. Bien plus "la manière *candide*" avec laquelle on a dit que cela ne le regardait pas, prouve au contraire, selon lui, que cela le regarde bel et bien, et notre modération même est une brute ité. Il n'y a vraiment que le *Courrier* pour voir les choses de cette manière. Aussi bien fallait-il un nouvel bon ou mauvais pour donner quelque apparence de raison à sa "grande colère" et ce mot *brutalement*, fort innocemment prononcé par nous pour qualifier l'opposition de quelques journaux exaltés, a été avidement ramassé comme une trouvaille pour avoir l'occasion de faire un peu de bruit. Farceur du *Courrier* ! Va.

ENCORE UN STEAMER PERDU.

Par le *Maid of Kentucky* on a appris la perte du steamer Missouri. Ce steamer était à quatre lieues de la côte, lorsque le feu s'est déclaré dans la soute. Malgré l'activité des secours il a fallu renoncer à le sauver tant les progrès des flammes ont été rapides. On a coupé les amarres pour éviter que le feu ne se communiquât aux autres bâtimens, et une fois en dérive, il a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison, puis il a disparu. Le Missouri était un vieux steamer neuf qui avait coûté quarante neuf mille piastres et qui se trouve entièrement perdu sans que cinquante tonneaux de plomb qu'il y avait à bord.

Le consul de France à Philadelphie donne avis au commerce que la rade du Port Louis, île Guadeloupe, située vis à vis le bourg du même nom sur la partie de la côte appelée " Le Grand Cul de Sac " a été ouverte au commerce étranger aux mêmes conditions que les autres ports de l'île.

M James P. Harrison a été nommé par le Président receveur à Natchitoches, Louisiane.

INTERIEUR.

On lit dans la *Gazette des Opelousas* du 18 :

" Nous apprenons que cinq à six cents Indiens sont arrivés dernièrement du Texas, et se sont réunis à ceux qui habitent déjà dans les environs de notre pays. Une personne qui était présente à une de leurs danses, dimanche dernier, nous assure avoir reconnu quelques Mexicains parmi eux.

On nous assure de plus qu'ils ont déjà commis des déprédations parmi les planteurs des environs. Nous citons ce fait afin que l'on prenne des mesures pour se protéger contre ces nouveaux hôtes.

" Nous lisons dans un journal imprimé à Little Rock, que les hordes indiennes qui ont émigré depuis quelques années sur les frontières de l'Ouest, ont formé un traité d'alliance entr'elles contre les tribus pacifiques qui sont sous la protection du gouvernement. Les Shawanes et les Delawares se sont réunis sur les bords de la rivière Brazos, au Texas. Leur nombre, et de former un traité d'alliance avec les Cumanches. Qui sait si ces tribus, ayant à leur tête un chef pas sur aux frontières de l'Ouest les scènes sanglantes qui ont déjà eu lieu. Accolés dans les montagnes, les Indiens tenteront encore une fois le sort des armes, et cette guerre sera une guerre d'extermination.

MEXIQUE.

[illegible]

" Une lettre de Natchez du 10 du présent mois porte ce qui suit :

" Les nouvelles du haut pays sont vraiment alarmantes. L'opinion générale est qu'il n'y aura guère plus d'une demie récolte."

Enfin nous voyons le passage suivant dans une lettre écrite de Vicksburg, le 16 :

" J'ai causé aujourd'hui avec plusieurs planteurs de l'intérieur et tous s'accordent à dire que les terres hautes produiront à peine une demi récolte."

On lit dans le *Patriote* de Lafourche intérieure :

" Il y a eu beaucoup de maladies parmi la population nègres de Terrebonne et de quelques parts du Bayou Lafourche ; mais les blancs n'en sont pas atteints. Les récoltes se présentent bien. Le Bayou Lafourche est extrêmement bas, les bateaux ne peuvent y circuler.

FLORIDES.

Nous extrayons de la correspondance du Savannah *Republican*, les passages suivants :

PILATKA, le 11 août.

Messieurs,—Pendant le courant des deux semaines dernières, les indiens ont fait deux apparitions dans le voisinage de Micanopy, à leur première visite ils ne pénétrèrent qu'à un peu de distance à l'habitation Tarver, à leur seconde visite ils mirent plus de hardiesse. Dimanche dernier un citoyen nommé Higginsbottom, allant de Tarver à Fort Harley, rencontra le chef d'environ dix indiens, il les sauva au Fort Harley, et eut son habit percé et les reines de la bride de son cheval lui furent coupées dans la main. Cette nouvelle arriva à Micanopy à minuit, aussitôt un détachement de cinq cents hommes sous le commandement du lieutenant Whiting se mit à la poursuite de ces sauvages, un autre détachement ayant à sa tête le capitaine Holmes quitta Micanopy le 10 du courant pour marcher sur un autre parti d'indiens qui a tué un citoyen de Higtown.

Le courrier (*mail-der*) et un autre citoyen ont été tués par les indiens à Doria, leurs corps ont été coupés en pièces et laissés au milieu de la route.

Le courrier a été tué dans la nuit près de fort Holmes, abandonné depuis quelques jours. Une compagnie de dragons, capitaine Fulton, est maintenant à la poursuite des sauvages.

FLORIDE, 12 août 1841.

Messieurs—Les nouvelles de la guerre sont encore favorables. Nous apprenons que des Indiens arrivent à Tampa et que d'autres partis sont en grande activité : Hallock, Tustenuggee, Iscemoime se maintiennent toujours. Nous apprenons par un exprès arrivé de Fort Pierce que le lieutenant Patten a quitté le fort Russell hier matin, avec un détachement de 60 dragons et de l'infanterie, avec intention d'explorer les taillis entre le Oaklawha et St Johns et se joindre au 2e régiment d'infanterie, lieut. col. B. Riley. Si Hallock Tustanuggee continue à rester dans le voisinage, il l'est qu'il soit fort au Cache-cache.

Le fort Holmes [E. F.] est abandonné, sa garnison consistant en : les compagnies A. G. du 3e d'infanterie, la compagnie F. lieutenant Patten a été renvoyée au fort Russell, et la compagnie A. lieut McKinstry au fort King. L'aide major Birdsall doit faire son rapport médical au directeur à Tampa-Bay.

On doit se rappeler qu'un M. McHenry a été amené de Texas à Natchitoches où il a été emprisonné comme accusé d'avoir volé des esclaves. Lors de son arrestation on fit connaître cette circonstance que McHenry avait été arrêté au moment où il remplissait ses fonctions de maître de poste. Il prétendit qu'il était non seulement maître de poste, mais juge de comté au Texas ayant obtenu cette dernière place par élection peu de temps avant son arrestation.

Mais, ce qu'il y a de plus curieux ce sont les circonstances qui ont amené son arrestation. A l'élection du juge de comté il ne l'emporta que de quelques voix sur son concurrent un certain Jackson. Il était résolu de cette lutte très-chaude un sentiment d'horreur très prononcé de la part du candidat battu contre le vainqueur. Ce n'est pas tout, Jackson était accusé de meurtre et lors du jugement de l'affaire devant une cour spéciale, le juge Linwford qui présidait, ayant acquis la certitude que la cour était encombrée des amis de l'accusée qu'ils avaient manifestés menaces et en conséquence l'intention de le délivrer de force s'il était condamné, crut de son devoir d'abandonner son siège et il se rendit à la résidence du juge McHenry, déclarant que si en telles circonstances, il ne voulait plus siéger. Malgré le départ du juge la cause n'en fut pas moins continuée, le jury ayant nommé un Président pour remplir les fonctions de juge. Les plaidoiries furent continuées devant ce nouveau tribunal et le prisonnier acquitté. Encouragé par ce succès inespéré l'accusé et ses amis prirent la résolution de satisfaire leur animosité contre McHenry et sachant qu'une récompense avait été offerte à Natchitoches pour son arrestation, ils l'arrêtèrent chez lui et le conduisirent à Natchitoches où il se trouve maintenant en prison attendant son jugement.

Nous voyons par le *Natchitoches Herald*, qu'une famille avait été empoisonnée par un teinturier esclave. M. Hyde et toute sa famille avaient trouvé près de violentes douleurs immédiatement après le déjeûner et plusieurs personnes n'ayant pris que de café, en sont moins en empoisonnés. En conséquence le teinturier qui avait été surpris au déjeuner fut volé à Natchitoches et l'on reconnut bientôt qu'il contenait une forte dose de tartrate de Jaterson, poison très actif. Le teinturier est en prison.

VARIÉTÉS.

L'HERITAGE DE MON ONCLE.

IV.—(*Suite*)

(Voir l'Abeille des 16, 17, 18, 19 et 20.)

Lorsque M. Rigolet entra solennellement avec sa fille et ses deux hôtes dans la salle à manger, Dieu sait quels yeux ouvrirent tous les pensionnaires en apprenant les nouveaux venus. Deux sauvages des rives de l'Oronoque, dans leur costume national, n'eussent pas eu à coup sûr, et ité plus de curiosité. L'excentricité de la mise des deux jeunes gens préoccupait surtout la portion féminine de l'assemblée et en considération de la forme particulière de leurs habits, l'un et l'autre furent immédiatement naturalisés dans la jeunesse commune, sujets de sa majesté britannique. Ce fut bien pis encore lorsque l'on vit M. Rigolet, pour faire honneur à ses hôtes, déranger un chacun de sa place habituelle et ceux-ci, assis à la droite de sa fille, tandis que M. Freynel recevait lui même l'invitation de s'asseoir auprès de lui. De ce moment, les deux nouveaux venus furent condamnés comme deux membres de la chambre haute qui tenaient visiter la capitale et probablement aussi les pensions bourgeoises.

Malheureusement, toutes ces illusions s'envolèrent à tire d'aile dès les premiers mots échangés entre l'amphitryon et ses nouveaux convives. M. Rigolet avait nommé Coureuille, et ce seul nom avait suffi pour raviver dans l'âme d'un chacun d'importuns souvenirs et des appréhensions plus importunes encore. Dès lors l'assemblée se vit plus dans les deux jeunes gens que ce qu'ils étaient réellement pour elle, deux intrus, deux ilcheux qui venaient usurper les places d'honneur, causer du dérangement à tous et ravoirir de dîner. Le dernier grief surtout était impardonnable Adam Maxime et Oscar se trouvèrent dans la position la plus embarrassante, le premier surtout qui rencontrait dans chacun des convives autant d'argus inexorables, opérant le jeu de sa physionomie, ses gestes, et poussant la défiance et l'imitatité jusqu'à rendre muets leurs couteaux et leurs fourchettes, afin, sans doute, qu'aucune de ses paroles ne leur échappât. Jugez à cela que Mlle Hermance, encore toute émue et tremblante, n'était guère disposée à lui venir en aide, et qu'en dit-on d'un gros quart-d'heure il n'avait arraché que deux ou trois monosyllabes.

Dans cette conjecture, Oscar Freynel en tacticien consommé, jugea qu'il convenait d'employer les grands moyens, et se tournant tout à coup vers l'amphytrion:

—Mon cher monsieur Rigolet, dit-il mystérieusement, une de manière à être entendu de tout le monde, avez-vous du vieux Champagne dans votre cave ?

—Mon cher docteur Freynel, répondit le vieux banquier d'un ton superbe et en appuyant avec intention sur chaque syllabe, tous les *extra* indiqués sur la carte, s'il n'en suprès du pas e, je suis en mesure de les offrir. Vous pouvez lire d'ici, en bizarde, No 3, vin de Champagne pétit .....

—Eh bon ! interrompit Maxime avec lequel son ami venait d'échanger un regard, si vous voulez bien faire monter quelques bouteilles, je serai heureux que ces dames et ces messieurs me permettent de les leur en offrir, ne fût-ce qu'à titre de bien-venue.

Cette proposition d'une magnifiscence toute asiatique ne tarda pas de produire quelque effet sur l'assemblée déjà d'ailleurs favorablement prévenue en entendant proclamer la présence d'un docteur en médecine. Dès ce moment chacun des convives ne jéra plus qu'au moyen d'obtenir une consolation gratuite. Le pauvre Oscar aurait eu à cet égard fort à faire. Heureusement le champagne parut et il s'empressa de reconnaître la mission de le déboucher et de le servir. Mais en s'acquittant de cette tâche avec un dévouement digne de l'antique Pylade de complaisante mémoire, il ne put échapper à l'obligation de tâter le pouls à deux ou trois personnes et de résoudre autant de questions sur l'asthme, le catarrhe ou les rhumatismes. C'était où bien pis encore s'il n'avait pris soin de remplir les verres à chaque instant et de provoquer en même temps toutes sortes de toasts plus bruyans, plus amimes les uns que les autres. Il voulait qu'on bût à la santé de M. Rigolet, de Mlle Hermance Rigolet, des dames de la pension Rigolet, &c., &c. C'était à n'en plus finir.

A la faveur de ces libations répétées, les convives s'abandonnèrent, une sorte de vertige s'emparait déjà de toute l'assemblée, et Mlle Hermance elle-même commençait à se rassurer et à montrer moins de réserve à son beau voisin. Les premières opérations du siège avaient été difficiles, mais enfin le moment était venu d'ouvrir la tranchée; Maxime n'était pas homme à la laisser échapper.

—Mademoiselle, murmura-t-il à mi-voix d'un ton profondément pénétré, autant que je puis m'en apercevoir, la résolution que j'ai pris de venir chercher l'hospitalité dans la maison de monsieur votre père ne vous est pas agréable.

—Monsieur, balbutia Hermance en rougissant, n'ayant pas encore l'avantage ..... de vous connaître, je ne saurais vous dire si ... cette résolution ... m'est agréable ou désagréable.

—Mademoiselle, peut-être aurais-je droit à plus de franchise de votre part ; mais puisque vous ne pouvez que vous promettre au moins de remplir un vœu ..... un vœu bien modeste que je vais vous exprimer ?

—Monsieur ..... en vérité ..... je ne sais.

—Oh ! ne craignez rien, mademoiselle ; ce vœu ne vous engage pas à beaucoup : si, lorsque vous me connaîtrez mieux, dans deux ou trois jours, je suppose, même avant si bon vous semble, vous jugez un présence importune, promettez-moi de me le déclarer sans feinte ni détour, et je vous promets, moi, de m'en aller sur-le-champ. Voyons ..... voulez vous me promettre cela ?

Hermance demeura quelques instans indécise, puis baissant la tête sur son assiette comme si elle lui eût demandé conseil, elle articula enfin d'une voix faible et avec un charmant embarras :

—Je le promets.

A 17 ans, avec l'inexpérience naturelle à cet âge, il est bien rare qu'une jeune fille s'étonne pas avec quelque intérêt le premier homme qui lui parle d'amour, alors surtout que, comme Mlle Hermance, elle ait, en, sans doute, qu'aucune de ses paroles ne leur échappât. Jugez à cela que Mlle Hermance, encore toute émue et tremblante, n'était guère disposée à lui venir en aide, et qu'en dit-on d'un gros quart-d'heure il n'avait arraché que deux ou trois monosyllabes.

Dans cette conjecture, Oscar Freynel en tacticien consommé, jugea qu'il convenait d'employer les grands moyens, et se tournant tout à coup vers l'amphytrion:

—Mon cher monsieur Rigolet, dit-il mystérieusement, une de manière à être entendu de tout le monde, avez-vous du vieux Champagne dans votre cave ?

—Mon cher docteur Freynel, répondit le vieux banquier d'un ton superbe et en appuyant avec intention sur chaque syllabe, tous les *extra* indiqués sur la carte, s'il n'en suprès du pas e, je suis en mesure de les offrir. Vous pouvez lire d'ici, en bizarde, No 3, vin de Champagne pétit .....

—Eh bon ! interrompit Maxime avec lequel son ami venait d'échanger un regard, si vous voulez bien faire monter quelques bouteilles, je serai heureux que ces dames et ces messieurs me permettent de les leur en offrir, ne fût-ce qu'à titre de bien-venue.

Cette proposition d'une magnificence toute asiatique ne tarda pas de produire quelque effet sur l'assemblée déjà d'ailleurs favorablement prévenue en entendant proclamer la présence d'un docteur en médecine. Dès ce moment chacun des convives ne jéra plus qu'au moyen d'obtenir une consolation gratuite. Le pauvre Oscar aurait eu à cet égard fort à faire. Heureusement le champagne parut et il s'empressa de reconnaître la mission de le déboucher et de le servir. Mais en s'acquittant de cette tâche avec un dévouement digne de l'antique Pylade de complaisante mémoire, il ne put échapper à l'obligation de tâter le pouls à deux ou trois personnes et de résoudre autant de questions sur l'asthme, le catarrhe ou les rhumatismes. C'était où bien pis encore s'il n'avait pris soin de remplir les verres à chaque instant et de provoquer en même temps toutes sortes de toasts plus bruyans, plus amimes les uns que les autres. Il voulait qu'on bût à la santé de M. Rigolet, de Mlle Hermance Rigolet, des dames de la pension Rigolet, &c., &c. C'était à n'en plus finir.

A la faveur de ces libations répétées, les convives s'abandonnèrent, une sorte de vertige s'emparait déjà de toute l'assemblée, et Mlle Hermance elle-même commençait à se rassurer et à montrer moins de réserve à son beau voisin. Les premières opérations du siège avaient été difficiles, mais enfin le moment était venu d'ouvrir la tranchée; Maxime n'était pas homme à la laisser échapper.

—Mademoiselle, murmura-t-il à mi-voix d'un ton profondément pénétré, autant que je puis m'en apercevoir, la résolution que j'ai pris de venir chercher l'hospitalité dans la maison de monsieur votre père ne vous est pas agréable.

—Monsieur, balbutia Hermance en rougissant, n'ayant pas encore l'avantage ..... de vous connaître, je ne saurais vous dire si ... cette résolution ... m'est agréable ou désagréable.

—Mademoiselle, peut-être aurais-je droit à plus de franchise de votre part ; mais puisque vous ne pouvez que vous promettre au moins de remplir un vœu ..... un vœu bien modeste que je vais vous exprimer ?

—Monsieur ..... en vérité ..... je ne sais.

—Oh ! ne craignez rien, mademoiselle ; ce vœu ne vous engage pas à beaucoup : si, lorsque vous me connaîtrez mieux, dans deux ou trois jours, je suppose, même avant si bon vous semble, vous jugez ma